

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC MONTFORT SUR MEU 2 RUE SAINT NICOLAS 35160 MONTFORT SUR MEU
déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

MONSIEUR CAMILLE CARBONNEL, gérant de la société A.R CARBO , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 3 ALLEE CLAUDE MONET 35360 LANDUJAN, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M CAMILLE CARBONNEL 3 ALLEE CLAUDE MONET 35360 LANDUJAN
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 30047 14513 00020383001 71 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 octobre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST05

lu et approuvé

MARIE BENOIST
CHARGÉE D AFFAIRES PROFESSIONNELS
marie.benoist@cic.fr

